

UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE)

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), session 2026

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), au titre de l'année 2026 :

Monsieur ROZIER Hervé, ingénieur d'études hors classe, président, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame JACOB Déborah, agent comptable epscp gr ii, vice-présidente, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur LAIZE Nicolas, assistant ingénieur, expert, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur FOURNAND Laurent, ingénieur d'études hors classe, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.

Madame GENIEYS Audrey, attachée d'administration de l'état, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame REUSSER Elise, attaché d'administration de l'état principal, suppléante, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Lyon , le 15/09/2026

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services adjointe
en charge des ressources humaines
et de l'action sociale

Cathy LOBRY